

Nous sommes les experts de l'hyperlocal

Arrosez
votre publicité dans
les journaux communautaires!

AMECO

Vol. 7 No 7 - Novembre 2017

JOURNAL **LE PONT**
DE PALMAROLLE

CLDAO-hugolacroix

journallepont@hotmail.com

<http://journallepont.ca>

Marcel Caron

la fin d'une improbable carrière politique



Hommage à Louisa Nicol

**16 novembre,
à 17 h
au Centre municipal**

Premier prix Jean-Pierre Robichaud Les grues



Sommaire

Actualités	2-3-5
Affaires municipales	8 à 11
Opinions	6
Vie communautaire	13

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	4
*Gilles Fortier	15
*Cercle de fermières	12
*Francine Gauthier	
*Félix Goulet	
*MFC	6, 12
*Lise Bouillon	7

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :	J.-P. Robichaud
Vice-présidente :	Christiane Plante
Infographiste :	
Secrétaire :	Clarisse Vachon
Trésorière :	Denise Mercier
Administrateurs :	André Chrétien Lise Bouillon
Rédacteur en chef :	André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité

dans **LE PONT**

C'est une visibilité
incontournable

Tiré à 650 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$

1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$

1/2 page 40 \$ - Page 70 \$

annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

André Chrétien

Reportage



Les gagnants du mois



De gauche à droite : Antony Coulombe, Alex Roy, Shawn Wine, François Grenier, Stéphane Bisson

Depuis quelques semaines, Palmarolle, par le biais de plusieurs de ses citoyens, a remporté des honneurs et des prix dans diverses activités culturelles. Mentionnons d'abord ce prestigieux prix d'un concours tenu à Val-d'Or, ouvert à tous les groupes musicaux de l'Abitibi-Témiscamingue, qui s'appelle le *Festival de la relève indépendante musicale de l'Abitibi-Témiscamingue (FRIMAT)*. C'est l'un des nôtres, Stéphane Bisson, qui, avec son groupe, a remporté les honneurs de trois prix sur six, récoltant ainsi plus de 1 200 \$.

En effet, son groupe musical Shawn Wine and The Winos s'est classé premier sur six autres groupes pour le prix « Beau à voir », c'est-à-dire, meilleure présence sur scène. Leur a aussi été attribué le grand prix du public du vendredi, ce sont les specta-

teurs qui votent pour ce critère d'évaluation. Également, les jurés lui ont aussi décerné le prix des enracinés (artistes qui vivent dans la région) ce qui leur accorde quatre contrats rémunérés lors d'événements d'envergure comme *Osisko en lumière...* Et un quatrième prix leur donnera aussi la chance de pouvoir enregistrer une ou plusieurs de leurs propres créations dans un studio professionnel, mais, comme le souligne Stéphane, le prix le plus apprécié, c'est la reconnaissance de leurs talents et la satisfaction qu'ils retirent de leur travail. Et, bien sûr, ce succès leur ouvre la porte à d'autres invitations, à d'autres contrats alléchants, on aura aussi droit à une entrevue à la radio.

Le groupe Shawn Wine and The Winos est composé de Shawn Boivin, chanteur, d'Alex Roy, guitare acoustique, de Francis Grenier, contrebassiste, d'Anthony Coulombe, batteur et de notre Palmarollois, Stéphane Bisson, à la guitare électrique.

Ce dernier ne voulait pas finir l'entretien sans mentionner la qualité de l'accueil des organisateurs de l'événement FRIMAT, une approche cordiale et humaine. On nous a guidés pendant toute la durée du festival, on nous a fourni tous les services y compris de copieux repas.

Le *Journal Le Pont de Palmarolle* conclut ce reportage par des félicitations au groupe de Stéphane et, comme on dit souvent, les honneurs rejaillissent sur toute la communauté palmarolloise.



Et encore un prix!

La vache à Maillotte

premier prix catégorie PÂTE FERME, CROÛTE NATURELLE



Cela s'appelle Sélection Caseus, concours ouvert à toutes les fromageries québécoises. Cet événement annuel se tenait au début de l'été à l'Institut technique agroalimentaire (ITA) de St-Hyacinthe. Deux cent trente-six fromages y étaient en nomination dans une multitude de catégories.

Eh bien! C'est La vache à Maillotte, notre fromagerie locale, qui est partie avec le premier prix catégorie PÂTE FERME, CROÛTE NATURELLE avec son fromage Le Bâtitteur, spécialement créé en l'honneur des bâtisseurs de notre région, à l'occasion du centième anniversaire de notre ville centre, La Sarre.

Les fromages sont jugés lors d'une dégustation à l'aveugle. Seuls trois critères sont considérés : l'apparence, le goût et la texture. Les jurés ne connaissent ni l'origine des fromages, ni le nom du producteur de même que la région où il est produit. Une sélection de trois fromages se fait dans une première évaluation, les trois spécimens retenus passent par une deuxième et dernière évaluation. Et c'est là que « notre petite vache locale » a laissé entendre son meuglement de joie... C'est un hommage aux administrateurs et à tout le personnel de cette entreprise ainsi qu'à nos producteurs laitiers régionaux.

1^{er}

Les grues du Canada, Jean-Pierre Robichaud

2^e

L'orage, Aline Bégin

Et encore des gagnants.....

Concours de photos

C'est drôle de dire deuxième gagnant quand c'est un « premier prix ». Si le mot deuxième apparaît dans ce titre, c'est que l'article précédent s'intitulait *Les gagnants du mois*. Deux articles suivront pour parler d'autres vainqueurs.

Alors, voilà ce premier prix Concours de photos du CLD remporté par Jean-Pierre Robichaud, l'un des journalistes assidus de votre *Journal Le Pont de Palmarolle*, pour sa photo *Les grues du Canada* que vous pouvez voir ci-dessus. Ji-Pi s'est également vu attribuer le troisième prix pour une photo intitulée *Les poules*. Et, dans ce même concours, madame Aline Bégin a reçu le deuxième prix pour la photo *Orages* qui apparaît également dans cette page.

Bravo à ces deux participants!

Les poules, Jean-Pierre Robichaud

3^e

Et une éternelle gagnante



Louisa Nicol

Hommage à Louisa Nicol

16 novembre, à 17 h au Centre municipal

Encore une fois, c'est Louisa, notre grande artiste peintre qui a mérité un hommage spécial de la Maison de la culture de La Sarre intitulé : Hommage à Louisa Nicol pour ses 50 ans de création. Ce fut une courte mais chaleureuse réception. Plusieurs personnes du milieu culturel ont pris la parole pour vanter l'œuvre magistrale de Louisa, un vin d'honneur et un léger goûter ont été offerts.

Profitons de ce bref article pour annoncer à la population que la Municipalité de Palmarolle organisera aussi, le 16 novembre prochain, à 17 h, une activité Hommage à Louisa Nicol. Toute la population de la municipalité y sera admise. Les membres du conseil municipal invitent donc chacun des citoyens à se rendre au Centre municipal pour participer à cet événement.

Louisa Nicol



Marcel Caron

Et puisque l'on parle de conseil municipal, soulignons donc le mérite de l'un des grands gagnants de longue date pour plus de 30 ans de service, Eh oui! Monsieur Marcel Caron a présidé à sa dernière assemblée du conseil municipal de Palmarolle le 2 octobre dernier.

Au nom de tous les abonnés du *Journal Le Pont de Palmarolle* : Merci et félicitations M. Marcel Caron pour toutes ces années de dévouement!

Noël en novembre



Dès le lendemain de l'Halloween, les commerçants décrochent masques hideux, squelettes dégingués et autres sorcières édentées et exposent déjà la quincaillerie et les chansons de Noël, qu'on subira pendant plus de 50 jours. Certaines personnes garnissent déjà le sapin dans leur salon et illuminent leurs corniches. Et ce bon vieux Père Noël, devenu Alzheimer, mêlé dans son calendrier, qui pose son traîneau, le 15 novembre, sur le gazon...

Comment en est-on arrivé à vouloir s'enivrer de Noël cinquante jours à l'avance? Combien de fois entend-on des gens blasés de tout ce tintamarre, avouer, autour du 15 décembre, qu'ils ont hâte que ça soit derrière eux? Pourquoi quand on demande à un enfant ce qu'il aime le plus à Noël il répond toujours, des étincelles plein les yeux : « Les cadeaux »?

Certains diront que je suis un vieux radoteux, mais dans mon temps, la seule chose qui nous faisait rêver, à partir de début décembre, c'était le catalogue de Noël Eaton que le facteur avait glissé dans la « boîte à malle ». On le feuilletait à en friper et à corner les pages. Chacun y choisissait son cadeau sous l'œil attentif de maman qui notait secrètement les préférences avant de commander. Aucun de nos choix n'était cependant garanti. Tout dépendait du budget que notre mère avait déterminé.

Et, au-delà du cadeau que nous espérions, ce que nous attendions avec le plus d'anxiété, c'étaient les réunions familiales. Quand les parents nous emmenaient visiter la famille, c'était le cadeau des cadeaux. Rendre visite à grand-père au jour de l'An, recevoir sa bénédiction, déguster pâtés, dinde et tartes ou découvrir dans notre

chaussette une poignée de bonbons, une orange, une pomme, voilà ce qui nous comblait.

Chez nous, l'arbre de Noël était coupé et garni le 23 décembre, parfois le 24, quand papa rentrait des chantiers. Il montait au rang 10 la sleigh chargée de victuailles et coupait le sapin en chemin. Il l'installait dans un coin du salon et l'arbre, en dégelant, dégageait un baume qui envahissait la maison. C'était le signe que Noël arrivait.

Plus jeunes, on se couchait tôt le 24. Mais souvent on apparaissait au salon en pleine nuit, réveillés par les festivaliers et leur musique. Mais on nous retournait rapidement à la couchette. La magie, elle nous frappait au matin du 25 quand on descendait de notre chambre. Sous l'arbre, le Père Noël avait déposé des colis soigneusement enveloppés dans du papier multicolore. Évidemment, nous n'osions les toucher, mais nous spéculions bruyamment à qui ils étaient destinés. Chacun y voyait le plus gros comme le sien. Et il n'était surtout pas question de débiller ces cadeaux avant le déjeuner. Pas besoin de vous dire que le gruaux s'engouffrait vite ce matin-là...

Novembre ce n'est plus l'été mais ce n'est, à l'évidence, pas encore Noël. Radio-Canada a comme politique de ne pas nous importuner avec la musique de Noël avant le 1^{er} décembre. À mon avis, c'est encore tôt, mais c'est un compromis acceptable. Les autres radios, télévisions et les commerces devraient s'en inspirer... pour le bien de nos oreilles et de notre porte-monnaie.



Marcel Caron, la fin d'une improbable carrière politique

Le lundi 2 octobre dernier, le maire Marcel Caron présidait sa dernière séance du conseil municipal de Palmarolle. Après 30 ans à la mairie, monsieur Caron prend une retraite bien méritée. C'est avec une pointe d'émotion dans la voix qu'il a demandé, après moins de deux heures de délibérations, la levée de la réunion, sa dernière intervention publique sur le siège de maire.

« Je sens mes épaules un peu plus légères »,
avoua-t-il en se levant de sa chaise.

Monsieur Caron avait au préalable souligné la grande collaboration des conseillers, de la directrice générale et du personnel tout au long de son dernier mandat. Il a avoué avoir été passionné et accro de la politique municipale, mettant toujours le citoyen au centre de son engagement. Affirmant avoir toujours donné le meilleur de lui-même, il est fier de son bilan qui est, sans contredit, immense.

Neuvième maire de Palmarolle, ayant succédé à Pierre Aubin en 1975, Marcel Caron ne s'attendait pas, au départ, à un si long parcours politique.

« En 1975, je me suis présenté à la mairie pour un mandat, qui était de 2 ans à l'époque. Je ne visais pas plus loin, se souvient Marcel Caron. Quand j'ai été élu, Émilien Bégin, maire de 1951 à 1964, me fit une prédiction : « Marcel, tu seras maire plus longtemps que nous tous avant toi. » Et il aura eu raison. J'aurai occupé cette fonction pendant 30 ans. »

Son séjour en politique municipale connut un intermède de 1997 à 2009. À ce moment-là, il cumulait aussi le poste de préfet de comté depuis 14 ans, dirigeant une table de 24 maires. C'est avec regret qu'il avait dû abandonner ces deux fonctions pour s'occuper de la vente de son entreprise, la Boulangerie Centrale.

Pendant les douze années de son intermède, il continue de suivre l'actualité municipale en assistant, comme citoyen, à presque toutes les réunions du Conseil. En 2009, fortement sollicité et à nouveau disponible, il remporte l'élection avec toute son équipe et retrouve le siège de maire qu'il occupera jusqu'au 2 octobre dernier.



Le péril jaune? Hein!

Moi, le vieux grincheux, je suis juste bon pour chialer, mais je vais tâcher d'être positif un peu en offrant mes félicitations à mon collègue journaliste, Jean-Pierre Robichaud, pour son article *Le péril jaune*.

Si je le félicite, c'est que son écrit s'est mérité une mention de l'*Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ)*, qui l'a aussi retenu pour le publier sur son site.

Malgré ces éloges, je dois vous dire M. Jean-Pierre que vous abordez le problème de l'abandon de nos villages en arguant que ce fait est le résultat de la fermeture de nos écoles. Si l'on ferme des écoles, la responsabilité en incombe aux citoyens des campagnes et des villages. Avant que l'école ferme, il y a eu fermeture du magasin général, fermeture de l'épicerie, fermeture de la boulangerie locale, fermeture du garage et de la station-service, fermeture de la caisse populaire et tutti quanti.

Pourquoi? D'abord, nos gens ont abandonné leurs commerces locaux pour courir les aubaines et les bas prix dans les supermarchés de la ville. On a laissé tomber son garage et sa station-service parce qu'une entreprise donnait des « piastres de Monopoly » avec un plein d'essence ou avec chaque vidange d'huile...

On a aussi cessé de consommer des produits de proximité, comme par exemple : le pain de nos boulangeries locales a été remplacé sur nos tables par des pains « Made in Toronto ou Montréal » et le beurre qu'on tartinera sur ce pain on l'achètera ailleurs parce que nos beurreries (Palmarolle, Macamic, Dupuy) on les a fermées, elles ne répondaient plus aux normes du « Ministère, de l'UPA ou de la Coop Fédérée... » Et que dire de la diminution de la clientèle scolaire. Eh oui! Au temps où on faisait dix enfants par famille cela assurait un nombre suffisant d'élèves pour justifier l'ouverture et la maintenance d'écoles dans les milieux ruraux.

Aujourd'hui, la famille normale se compose d'un papa, d'une maman, d'un enfant et de deux chiens; c'est pas avec ça qu'on remplit un de ces grands autobus que, M. Jean-Pierre, vous appelez le « Péril jaune », Fido, Pitou et compagnie ne prennent pas l'autobus jaune et ne grossissent pas le nombre de candidats pour garder une école ouverte...

À titre d'exemple, quand la Commission scolaire du Lac-Abitibi a pris la décision de fermer une école dans une municipalité du nord de La Sarre, l'école du village comptait six locaux de classe, mais il n'y restait que 21 élèves inscrits pour une rentrée possible en septembre. Détail drôle mais triste à la fois : le concierge avait pris deux de ces locaux pour son usage personnel, pour ranger ses balais, ses moppes et ses produits... un autre local avait été réquisitionné pour l'entreposage des jeux : quelques ballons, battes de baseball, bâtons de hockey, etc.

Alors, M. Robichaud, malgré toute l'admiration que j'ai pour l'excellent journalisme que vous faites, je dois, en résumé, contrairement à ce que vous avancez : « C'est parce que les écoles ferment que les villages se vident », moi je vous dis : « C'est parce que les villages se vident que les écoles ferment! » La faute ne revient-elle pas à ceux qui les habitent ou plutôt à ceux qui les habitaient?

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans la mise en page de ce poème dans l'édition d'octobre. Bonne lecture!

Hommage à mon foyer

Foyer, ô mon foyer!
Témoin de nos problèmes,
Toi dont l'être aimé
A fait son emblème;
Resteras-tu demain
Doux comme le satin?

Foyer, ô mon foyer!
Douceur de mes ans,
Toi et nos enfants
Toujours en souriant
Apporte à tous ces gens
Paix et encouragement.

Foyer, ô mon foyer!
Amour de mes 20 ans,
En nous accueillant
Nous et nos enfants
Avec autant de cœur,
Tu as semé le bonheur.

Foyer, ô foyer!
Comme tu nous as choyés!
Quand j'y pense,
Même en temps de crise,
Coupure de paye
N'a pas d'emprise.

Foyer, ô foyer!
Comme je t'aime!
De me permettre de m'évader
Pour rapporter la crème
Qui vient du MFC;
Un revitalisant
Chers à mes ans...

Dolores Guertin-Audet

LIQUIDATEUR DE SUCCESSION



Vous pouvez consulter le site : www.cnq.org

En règle générale, le liquidateur d'une succession est nommé dans le testament. Si ce n'est pas le cas, ou en l'absence d'un testament, cette charge revient aux héritiers. Si vous êtes l'unique héritier, vous êtes tenu d'accepter d'être le liquidateur de la succession. Les héritiers peuvent désigner, à la majorité, un liquidateur parmi eux ou confier cette responsabilité à une autre personne, tel un notaire.

Si vous avez été nommé liquidateur et que la succession compte plusieurs héritiers, vous pouvez refuser cette charge. Il vous est alors conseillé de le faire par écrit. Votre remplaçant devra être choisi selon le mode de remplacement prévu dans le testament.

Le liquidateur a droit à une rémunération s'il n'est pas un héritier. S'il est un héritier, il peut être rémunéré si le testament le prévoit ou si tous les héritiers y consentent. Si la rémunération n'a pas été inscrite dans le testament, il revient aux héritiers de le faire ou, en cas de désaccord, au tribunal. Dans tous les cas, vous avez droit au remboursement des dépenses raisonnables que vous engagez à titre de liquidateur de la succession. Si vous avez été désigné liquidateur d'une succession et avez accepté cette responsabilité, vous devrez administrer les biens de la personne décédée et régler sa succession. Si son patrimoine comprend des immeubles (terrain, maison, immeuble d'appartements, etc.), vous devez consulter un notaire. Ce professionnel rédigera la déclaration de transmission en faveur d'un héritier et l'inscrira au Registre foncier. Par ailleurs, s'il n'y a ni testament ni contrat de mariage ou d'union civile, vous pourriez consulter un notaire pour obtenir une déclaration d'hérédité. Cela permettra d'établir l'identité des successibles. Vous pouvez consulter un comptable, qui vous aidera à prendre certaines décisions. Le Code civil du Québec impose certaines obligations en ce qui concerne le règlement d'une succession. Ainsi, le liquidateur doit veiller à ce que soient publiés au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) :

- La désignation du liquidateur ou le remplacement du liquidateur, s'il y a lieu. (Cette première inscription au RDPRM rend publique l'identité du liquidateur);

- La clôture d'inventaire. (Cette inscription confirme que l'inventaire de la succession est terminé);
- La clôture du compte du liquidateur. (Cette inscription confirme la fin).

Pour plus d'information, consultez le document Le règlement d'une succession et le Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM), accessible dans la section Publications utiles du site Web du RDPRM, au www.rdprm.gouv.qc.ca.

Enfin, vous avez l'obligation de liquider la succession dans les délais raisonnables. Si cela prend plus d'un an, vous devez produire un bilan de votre gestion des biens de la succession à la fin de la première année. Vous devez présenter ce bilan aux héritiers, aux créanciers restés impayés ainsi qu'aux personnes à qui un bien en particulier devrait être remis. Par la suite, vous devez produire un bilan au moins une fois l'an.

Le testament notarié doit-il faire l'objet d'une procédure de vérification au décès?

Le testament notarié ainsi que les modifications qui ont pu y être apportées le cas échéant (mais devant notaire) n'ont pas à être vérifiés. La loi reconnaît en effet au notaire un statut d'officier public. À ce titre, le notaire confère aux testaments qu'il reçoit un caractère d'authenticité qui écarte la nécessité d'une vérification. C'est la raison pour laquelle le testament notarié produit ses effets juridiques à l'instant même du décès.

Ce n'est toutefois pas le cas du testament olographe (c.-à-d. entièrement rédigé et signé de la main du testateur) ni du testament fait devant témoins. Le testament rédigé ou préparé par un avocat doit aussi faire l'objet d'une vérification, car il est assimilé au testament fait devant témoins. S'il en est ainsi, c'est que l'avocat n'est pas un officier public.

Sachez qu'il est important de communiquer également avec le Barreau du Québec pour effectuer la même démarche afin d'obtenir un certificat de recherche émis par les registres des avocats.



Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.

VOUS SEREZ APPELÉS AUX URNES LE 5 NOVEMBRE

Pourquoi voter?

Exercer votre droit de vote revêt une grande importance. Le 5 novembre 2017, choisissez la candidate ou le candidat à la mairie, qui offre le programme ou la vision qui répond le mieux à vos besoins et à vos préoccupations. Saisissez l'occasion et participez au scrutin dans votre municipalité!

Votre vote est l'expression de vos opinions en ce qui a trait à la qualité de la vie de votre communauté.

Les élus municipaux incluant le maire ou la mairesse assument un grand nombre de responsabilités dans votre communauté. Le rôle du conseil municipal est de s'assurer que les services offerts par la municipalité répondent aux besoins de la collectivité.

Votre conseil municipal intervient dans plusieurs domaines, tels que :

- Les services de la voirie;
- Les services des incendies;
- La collecte des ordures;
- La revitalisation d'un secteur de votre municipalité;
- L'embellissement, etc.

Il s'occupe également des questions relatives :

- À l'environnement;
- À la famille et aux aînés;
- Aux jeunes de 5 à 17 ans;
- Aux loisirs;
- Aux activités sociales, culturelles, communautaires, etc.

Les élus réunis en conseil représentent la population. Ils prennent les décisions sur les orientations et les priorités d'action de la municipalité et en administrent les affaires.

Exercer son droit de vote aux élections municipales, c'est faire entendre sa voix et contribuer ainsi à la vie démocratique de sa communauté.

Saisissez l'occasion et votez pour les personnes qui répondent le mieux à vos besoins et à votre vision du développement de votre communauté.

Faites votre choix, c'est votre droit!

(Texte adapté à partir du site Internet du ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT), à l'adresse : <https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/je-vote/pourquoi-voter/>)

ERRATUM

PROCÉDURE DE VENTE POUR TAXES...

Dans le *Journal Le Pont* du mois d'octobre, il avait été mentionné que la procédure pour la vente pour non-paiement de taxes serait entamée en octobre. Cependant, suite à l'adoption du Règlement n° 03-2017 modifiant le Règlement n° 10-1992 de la MRC d'Abitibi-Ouest, concernant la date prévue pour la vente pour défaut de paiement de taxes, cette procédure sera entamée seulement au mois de décembre.

VEUILLEZ LIRE CECI ATTENTIVEMENT

LAMPADAIRES DE RUES DÉFECTUEUX

Lorsque vous désirez signaler un lampadaire de rue qui est défectueux, il est TRÈS IMPORTANT pour nous d'avoir le maximum d'informations et SURTOUT le numéro qui est indiqué sur la petite plaquette de métal sur le poteau. L'électricien qui se déplace pour la réparation doit savoir exactement de quel poteau il s'agit.

Les informations qui ne sont pas claires et précises ne sont pas prises en considération.

Nous vous rappelons que nous payons l'électricien pour chaque déplacement (35 \$) en plus du taux horaire (92 \$) et des pièces nécessaires. Si vous trouvez que parfois cela prend du temps avant que les réparations soient faites, c'est normal puisque nous ne faisons pas déplacer l'électricien avec des informations vagues et imprécises.

Quand vous téléphonez au bureau pour signaler un lampadaire défectueux, si vous devez laisser votre message dans la boîte vocale, vous devez nous fournir les éléments suivants :

- Le numéro du poteau indiqué sur la plaquette en métal (chaque poteau d'Hydro-Québec a cette plaquette);
- Sur quelle rue ou avenue est situé ce poteau et de quel côté (nord, sud, est ou ouest);
- Spécifier le problème : n'allume plus – clignote – fait du bruit – allume faiblement – reste toujours allumé, etc. (C'est important, les pièces pour réparer ne sont pas les mêmes);
- Votre nom et votre numéro de téléphone que nous puissions vous contacter au besoin.

Sachez que le temps que l'électricien met à trouver le bon poteau, ce temps est compté et chargé à la municipalité.

LES SÉANCES DU CONSEIL EN BREF...

*Lors de la séance ordinaire du 2 octobre 2017,
le Conseil municipal a, entre autres...*



- Appuyé le Journal Le Pont de Palmarolle dans sa demande d'appui à adhérer au *Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ)*;
- N'a délégué aucun conseiller pour assister à la journée de conférences du *Réseau environnement à Val-d'Or*;
- N'a délégué aucun conseiller pour assister à l'assemblée générale annuelle du *Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue* à Rouyn-Noranda;
- N'a délégué aucun conseiller pour assister à la rencontre sur la réorganisation des soins de santé et les impacts sur la population en Abitibi-Témiscamingue;
- N'a délégué aucun conseiller pour assister à une séance de travail portant sur les défis de la parité entre les femmes et les hommes;
- Délégué la conseillère Denise Mercier pour assister à la journée d'information du *Comité des usagers des Aurores Boréales* à La Sarre;
- Appuyé l'*Association pulmonaire Québec* pour leur 2^e Campagne « *Municipalité contre le radon* » et s'est engagé à distribuer des dépliants informatifs dans les *Publisacs*;
- Dédommagé un citoyen pour le bris d'un pneu sur le pont des rangs 8 et 9 Est;
- N'a délégué aucun conseiller pour assister à une rencontre du *Conseil de la Culture* à La Sarre;
- Autorisé l'installation d'un afficheur téléphonique et d'un enregistreur pour la directrice générale;
- Autorisé un « 5 à 7 » au Centre municipal pour souligner les 50 ans de carrière artistique de madame Louisa Nicol;
- Suspendu les appels d'offres pour la gestion du restaurant de l'aréna;
- Statué de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel*;
- Recommandé favorablement le dépôt du plan d'affaires à la *Société d'habitation du Québec*;
- Relancé la cueillette des sapins de Noël;
- Déterminé les dates de cueillette de friandises à l'Halloween pour les années subséquentes;
- Autorisé la mise en vente de chaises en bois de la municipalité, entreposées à l'aréna;
- Déterminé le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2018;
- Autorisé la remise immédiate du dernier versement aux Loisirs de Palmarolle Inc normalement dû en décembre;
- Autorisé la directrice générale à assister à une série de Webinaire de la *Mutuelle de prévention*;
- Embauché un employé journalier à temps partiel pour l'Aréna Rogatien-Vachon;
- Adopté le second projet du *Règlement n° 305 – Créant la zone 106 et précisant les modalités de délivrance des permis et certificats*;

Vous pouvez consulter tous les procès-verbaux des séances du conseil sur le site Internet de la municipalité à l'adresse palmarolle.ao.ca.

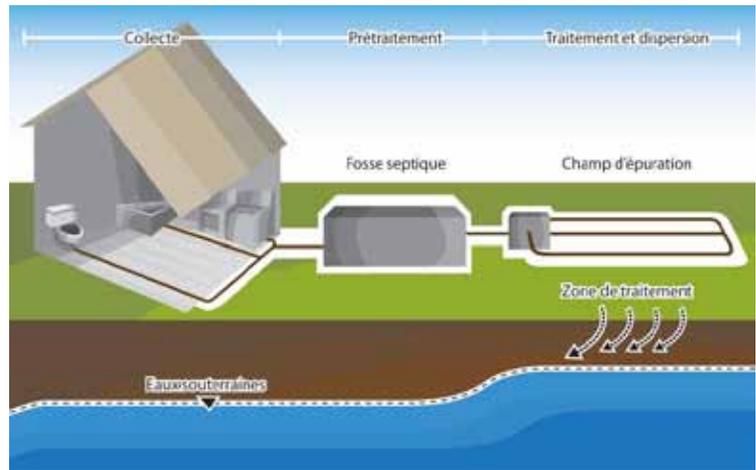
Les installations septiques



Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Tél. : 819-824-4049
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org
Facebook:
<https://www.facebook.com/eauOBVAJ/>

Les installations septiques ont pour rôle d'évacuer et de traiter les eaux usées des résidences isolées. Or, la mise en place des installations septiques est souvent non-conformes et l'entretien négligé, ce qui peut causer des problèmes au niveau de la santé et de la sécurité des utilisateurs de puits et de plans d'eau avoisinants. Il peut aussi y avoir de grands impacts sur l'environnement!

Votre gazon sur le champ d'épuration est vert ou spongieux?
Il y a un liquide gris ou noir sur votre terrain?
Des mauvaises odeurs émanent du champ d'épuration?
Votre installation septique est probablement défectueuse!



Source : ROBVO.

Les bonnes pratiques

Lorsqu'un volume d'eau est envoyé dans la fosse, un volume équivalent est envoyé au champ d'épuration! Donc, en utilisant trop d'eau, il y a des risques de ne pas laisser suffisamment de temps aux bactéries de faire leur travail. De même, si le sol près du champ d'épuration est saturé, l'eau ne pourra pas y pénétrer convenablement et ne sera donc pas filtrée.

- Répartir les brassées de lavage dans la semaine;
- Éviter d'utiliser beaucoup d'eau après une grosse pluie;
- Éviter d'arroser le champ d'épuration.

Faites attention à votre champ d'épuration!

- Ne stationnez pas votre voiture sur le champ et ne laissez pas de voitures y circuler;
- N'installez pas de structure sur le champ (gazébo, cabanon,...);
- Ne plantez pas d'arbres ou d'arbustes sur le champ d'épuration!

Éviter de mettre des substances se décomposant mal (ou très lentement), ainsi que des produits toxiques pouvant tuer les bactéries de la fosse septique! **Ne jetez pas aux toilettes ou dans l'évier :**

- Huiles et graisses;
- Couches jetables;
- Tampons et applicateurs;
- Mouchoirs et essuie-tout;
- Cheveux;
- Condoms;
- Nourriture et compost;
- Peinture et solvant;
- Pesticides, antigel, essence;
- Litière pour chats;
- Détergents corrosifs (ex: Javel);
- Savons antibactériens et autres désinfectants;
- Médicaments et antibiotiques;
- Etc.

N'oubliez pas de vidanger votre fosse septique! La vidange est essentielle et doit être faite aux deux ans pour les résidences permanentes et aux 4 ans pour les résidences saisonnières!

Jean-François Rondeau

PHARMACIEN - PROPRIÉTAIRE

84, 5e Avenue Est
La Sarre

(Québec) J9Z 1K9

tél.: 819 333-5458

Fax : 819 333-3634 tél. Lab : 819 333-1180

Pharmacie Jean-Francois Rondeau Inc

Affiliée à



OFFRE D'EMPLOI



Le Club Bon Temps de Palmarolle recherche une personne qui serait intéressée à faire le ménage de la salle du Club après les locations surtout aux fêtes et dans l'année si besoin. Pour plus d'information, vous pouvez me contacter, Marcelle Bélanger, au 819 787-2118 ou le président, Bertrand Châteauvert, au 819 787-2841.

Contactez-nous: journallepont@hotmail.com



Novembre, mois de la Toussaint, ayons une pensée spéciale pour nos chers disparus qui sont devenus des anges pour nous.

Notre soutien pour les fondations :

OLO : Œuf – Lait - Orange

Pour nos jeunes mamans enceintes dans le besoin. Il y aura des petites boîtes dans nos commerces pour ramasser des fonds. Sous la responsabilité du CLSC, les fonds recueillis restent dans notre milieu.

Mira : Chiens guides

Merci de déposer les cartouches d'encre d'imprimante au bureau municipal dans la boîte prévue à cet effet.

Pantoufles

La Chrysalide a besoin de pantoufles pour sa clientèle.

Doudou : DPJ

Couvertures pour enfants en famille d'accueil.

Nos mercredis

Nous recommençons nos activités à tous les mercredis pour soit tisser, coudre, tricoter ou encore bricoler. Bienvenus à toutes!

Prochaine réunion : 8 novembre, 19 h 30.

Nous vous attendons nombreuses!

Concours du mois

Mélasse : Un mets, sucré ou salé, préparé avec de la mélasse.

Avis aux intéressées :

Nous avons une page Facebook.



SEMAINE NATIONALE DU MFC
(MOUVEMENT DES FEMMES CHRÉTIENNES)
DU 6 AU 13 NOVEMBRE 2017

À cette occasion, je vous offre des petits témoignages recueillis auprès de femmes engagées dans le MFC et qui l'ont honoré de leur engagement...

LE MFC :

- M'aide à découvrir mes talents;
- M'aide à vaincre mes peurs;
- M'aide à sortir de moi et à devenir plus autonome;
- M'apprend à me faire confiance;
- M'apprend à regarder et à voir autour de moi;
- Il me donne de l'audace; j'ose entreprendre des projets; il m'apprend à faire des choix;
- J'apprends à respecter les autres et à les accepter comme ils sont...

J'y trouve : une grande solidarité, beaucoup de chaleur humaine, la joie de vivre, une belle fraternité, beaucoup d'amitié...

« Plus je connais le MFC, plus je l'aime! »

Quels beaux témoignages de la part de celles qui font partie du MFC et qui s'y trouvent impliquées et qui ont accepté d'y mettre du temps, leurs talents afin de le faire connaître et faire grandir au cours des années...

Le programme d'action est le moteur du MFC et n'oublions pas la force qui l'anime « Jésus-Christ ».

Par : Dolores Guertin-Audet

Capsule clin d'oeil



Pour un politicien, la seule façon d'avoir une ovation debout c'est de retirer toutes les chaises de la salle.

Invitation



souper de Noël
soirée dansante
avec musiciens

1^{er} décembre 2017

Le Club Bon Temps de Palmarolle vous invite à son souper de Noël le vendredi 1^{er} décembre 2017, à 17 h 30, au Centre municipal de Palmarolle, lequel sera suivi d'une soirée dansante avec musiciens. Il y aura tirages de prix de présence. Venez en grand nombre et dites-le à vos amis(es). Réservez tôt auprès des administrateurs du Club. Le coût des billets est de 13 \$ pour les membres, 15 \$ pour les non-membres et de 5 \$ pour la soirée seulement. Il est permis d'apporter votre vin.

Billets en vente auprès de : Bertrand Châteauvert 819 787-2841, Rosaire Plante 819 787-2533, Marcelle Bélanger 819 787-2118, Jean-Paul St-Pierre 819 787-2070, Claudette Mongrain 819 787-2356, Rosaire Carrier 819 787-2811, Roger Lacroix 819 787-6394 et Jeannine Brisson 819 787-2872.



Rosaire Plante

CHEVALIERS
DE COLOMB

Les avantages d'être frère Chevaliers

Le conseil de Palmarolle compte maintenant 100 membres à son actif. Les avantages d'être dans l'ordre des Chevaliers de Colomb sont :

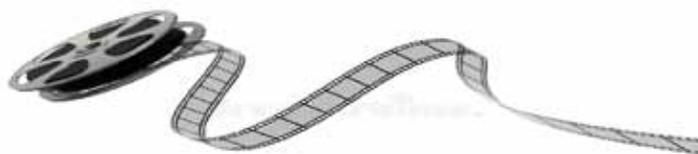
Assurance des Chevaliers de Colomb, rentre et retraite des Chevaliers avec un capital garanti, opportunité de placements, des CELI et de nombreux autres avantages. Les implications sociales sont, entre autres, la guignolée, la collecte de sang, etc.

Le conseil des Chevaliers de Colomb 12007 de Palmarolle fêtera son 20^e anniversaire de fondation le 18 novembre 2017.



UNE FILIALE DU GROUPE CINÉMA

Nouvelle activité CINÉ-RÉPERTOIRE



Suzelle Perron

Le lundi, 2 octobre, nous étions près de 25 personnes au cinéma La Sarre lors de la première représentation de 19 h pour visionner un film de répertoire. Dorénavant, la nouvelle propriétaire, M^{me} Connie Mandeville met de l'avant la soirée « ciné-répertoire » à toutes les deux semaines le lundi soir. Le film présenté fut apprécié. C'est pourquoi les fans du cinéma de répertoire sont invités à profiter de cette initiative. Merci M^{me} Connie Mandeville!

On vous suivra sur la page Facebook du cinéma La Sarre afin de savoir ce qui sera à l'affiche dans deux semaines!

Donc, les futures représentations les lundis 16 octobre, 30 octobre, 13 novembre, etc. soit toutes les deux semaines. Les heures des représentations sont 19 h et 21 h.

Madame Connie Mandeville me disait qu'elle était ouverte aux suggestions et aux commentaires afin que le public visé par ce type de film soit heureux de cette nouveauté.

Elle offre ce service et je crois qu'avec le bouche à oreille, il sera intéressant d'avoir ce service dans notre coin de pays, au cinéma La Sarre.

Pour savoir les films présentés, il suffit d'aller sur la page Facebook du Cinéma La Sarre ou encore sur Cablevision du Nord où vous retrouverez les films à l'affiche dans la section Cinéma.

Cette jeune entrepreneure vise à offrir des films de qualité à un public différent, à ceux qui aiment le cinéma de répertoire.

Nous souhaitons beaucoup de succès à M^{me} Connie Mandeville dans ce nouveau défi en carrière!

Depuis plusieurs années, l'Épicerie Marion & Fils tente de s'améliorer de jour en jour pour mieux servir les gens de la municipalité. C'est pourquoi les propriétaires ont pris la décision de changer de bannière afin de vous offrir de nouveaux avantages. Ils aimeraient remercier les gens de Palmarolle pour leur fidélité et souhaitent pouvoir continuer à les servir encore longtemps.

Votre marché Bonichoix arbore maintenant la bannière

• LES MARCHÉS •

Tradition

ÉPICERIE MARION & FILS

- ✓ Une *nouvelle* bannière
- ✓ Une offre circulaire *rehaussée*
- ✓ Accumulez des *milles* AIR MILES™



Toujours le même bon service personnalisé

- Coupes de viande personnalisées
- Fruits et légumes frais coupés
- Boulangerie et service de confection de gâteaux
- Mets cuisinés sur place
- Service de buffets
- Service de livraison
- Agence SAQ
- Loto-Québec



Découvrez notre *vaste* choix de produits !

Bombe pétard

Croyez-le ou non ceci est un jouet, une bombe pétard. Ce jouet date des années 60.

Il n'y a pas d'historique, production de masse, mais fait surprenant encore disponible; selon moi complètement inutile. Cette petite bombe mesure environ 6 cm ou 2 pouces de haut.

Pour le fonctionnement, il s'agit de placer un morceau de pétard en papier ruban sous le ressort ou un pétard en plastique rouge au bout du nez comme sur la photo, vous soulevez la bombe à une bonne hauteur et laissez tomber sur une surface dure, des heures de plaisir.

Bien que bizarre comme jouet, il n'en demeure pas moins intéressant comme pièce de collection.



NOVEMBRE

6 au 13 novembre :
Semaine nationale du MFC

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	<i>Ciné-répertoire aux 2 semaines, Cinéma La Sarre, 19 h et 21 h</i>		1 ^{er} 15 h Messe au foyer	2 13 h à 16 h Comptoir familial 	3	4 13 h à 16 h Comptoir familial
5 11 h <i>Célébration de la parole</i> 10 h à 20 h Élections municipales	6 13 h <i>Baseball poche</i>	7	8 13 h <i>Cartes Club Bon Temps</i> 15 h <i>Messe Foyer</i> 19 h 30 Réunion fermières	9 13 h à 16 h Comptoir familial 	10	11 13 h à 16 h Comptoir familial
12 11 h <i>Messe</i>	13 13 h <i>Baseball poche</i> 20 h Réunion conseil municipal	14 Tournoi de baseball poche Club des 50 + 13 h à 16 h Comptoir familial 19 h 30 Réunion Chevaliers de Colomb	15 13 h <i>Cartes Club Bon Temps</i>	16 13 h à 16 h Comptoir familial  17 h Hommage Louisa Nicol	17	18 13 h à 16 h Comptoir familial <i>20^e anniversaire des C. Colomb</i>
19 11 h <i>Messe</i>	20 13 h <i>Baseball poche</i>	21 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive	22 13 h <i>Cartes Club Bon Temps</i>	23 13 h à 16 h Comptoir familial 	24	25 13 h à 16 h Comptoir familial
26 11 h <i>Célébration de la parole</i>	27 13 h <i>Baseball poche</i>	28 Tournoi de baseball poche Rayon d'Or 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive	29 13 h <i>Cartes Club Bon Temps</i>	30 13 h à 16 h Comptoir familial 		

VOTRE CAISSE VOUS INFORME



Services d'assistance gratuite :

- **Assistance vol d'identifié :**

Vos renseignements personnels sont extrêmement précieux et prisés des fraudeurs. Être victime d'un vol d'identité peut avoir des répercussions sérieuses et à long terme sur vos finances, sur votre réputation et sur votre quotidien. Cela peut, dans certains cas, être une grande source de détresse psychologique. Que ce soit à titre préventif ou lorsque la sécurité de votre identité est compromise, faites appel au service Assistance vol d'identité, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

- **Assistance voyage :**

Le service Assistance voyage est offert gratuitement à tous les membres particuliers de Desjardins. Notre équipe vous propose des conseils et de l'assistance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, avant et pendant votre voyage, à l'extérieur de votre province de résidence et à l'étranger. Les membres de votre famille qui voyagent avec vous - votre conjoint et vos enfants - profitent des mêmes avantages

- **Assistance succession :**

La gestion d'une succession soulève de nombreuses questions à caractère juridique. L'Assistance succession fournit gratuitement à tous les membres de l'information juridique et un accompagnement personnalisé de premier niveau au sujet de la planification, de la liquidation et de la gestion d'une succession. Que ce soit pour vous ou pour le liquidateur de votre succession, nos experts légaux sont disponibles et vous offrent une aide complémentaire aux services rendus en caisse. C'est un avantage exclusif aux membres de Desjardins.

- **Avantages exclusifs aux membres Desjardins de 25 ans et moins**

Vous êtes membre d'une caisse Desjardins? Vous avez désormais accès à certains avantages offerts exclusivement aux membres assurés chez Desjardins Assurances :

- Remise annuelle de 50 \$ par auto assurée
- Assistance routière gratuite

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES!
www.desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons  ensemble